



Dans cette audition au Sénat le 6 juillet 2022, si Guillaume CHEVROLLIER, Pascal MARTIN et Angèle PREVILLY ont posé d'excellentes questions, si Pierre MEYNENG (FFAM) a parfaitement exposé le sujet, Pierre DUBREUIL (OFB) continue à tenir des propos déusoirs en prétendant que les ouvrages hydrauliques sont la première cause de la perte de biodiversité. C'est faux. On se demande pendant combien de temps encore cette infox va être martelée ? Et de poursuivre en prétendant que la biodiversité ne se caractérise pas par le nombre d'espèces. Nous pensons précisément le contraire.

http://videos.senat.fr/video.2941962_62c52aaf443ee.table-ronde-continuite-ecologique?timecode=3314000

cliquez sur le nom de l'intervenant pour accéder à son intervention.

Monsieur Pierre DUBREUIL n'a manifestement pas regardé ces reportages d'Arté :

<https://www.arte.tv/fr/videos/098073-000-A/insecticide-comment-l-agrochimie-a-tue-les-insectes/>

ou encore :

<https://www.arte.tv/fr/videos/095070-000-A/pesticides-l-hypocrisie-europeenne/>

En résumé:

la chimie a exterminé les insectes et par voie de conséquence, privé les poissons carnassiers d'une grande part des invertébrés, leur nourriture de base.

La chimie a tué l'écologie et la biodiversité.

L'incrimination lancinante des ouvrages hydrauliques est plus un dogme écologiste qu'un impact sur la biodiversité que les moulins et les étangs précisément enrichissent.